



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION GRAPHIQUE
DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE
DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

ARTICLE 2 : PRESENTATION DE L'OPERATION

ARTICLE 3 : DESCRIPTIF DE LA MISSION CONCEPTION ET DECLINAISON GRAPHIQUE

ARTICLE 4 : CALENDRIER

ARTICLE 5 : DOCUMENTS A REMETTRE

ARTICLE 6 : REGLEMENT

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation a pour objet la conception et la réalisation du graphisme du festival BD de Colomiers 2020.

Phase 1 : création de la charte graphique et validation

Phase 2 : déclinaison sur les différents supports et validation

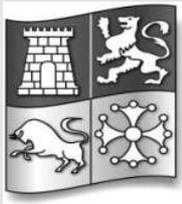
Phase 3 : suivi de réalisation

ARTICLE 2 : PRESENTATION DE L'OPERATION

Dates du festival : 13, 14 et 15 novembre 2020.

Les axes de programmation reposent essentiellement sur les principes suivants :

- Une dimension culturelle affirmée où la scénographie des lieux et des expositions apporte une valeur ajoutée à la valorisation des contenus artistiques ;
- L'interdisciplinarité du projet autour des « franges » de la bande dessinée. Le Festival explore les émergences illustratives dans l'art contemporain, le cinéma d'animation, les travaux d'édition et les liens avec le spectacle vivant ;
- Une ouverture artistique sur l'espace urbain ;
- Une valorisation de la jeune création ;
- Le soutien affirmé à l'édition et à la librairie indépendante ;
- La mise en œuvre d'espaces d'animation et multimédia dédiés à tous les publics.



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION GRAPHIQUE
DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE
DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 3 : DESCRIPTIF DE LA MISSION CONCEPTION ET DECLINAISON GRAPHIQUE

Le prestataire proposera une charte graphique cohérente pour le Festival, qui sera déclinée sur les éléments scénographiques, signalétiques et les supports de communication.

3.1. Phase 1 : création de la charte graphique et validation

Le prestataire proposera une charte graphique pour l'édition 2020 du Festival qui marquera l'identité visuelle de la manifestation. Pour cela, il s'inspirera de l'affiche créée par un auteur BD sélectionné par le Maître d'ouvrage.

ATTENTION : la création du visuel de l'affiche est confiée à un auteur invité du festival. Le graphiste devra composer avec ce visuel et la typographie de l'affiche.

La ligne graphique devra notamment prendre en compte les éléments d'orientation suivants :

- cohérence graphique entre les différents supports de communication et les éléments de signalétique ;
- utilisation cohérente des polices de caractères déclinées sur tous les supports.

3.2. Phase 2 : déclinaison sur les différents supports de communication

Les différents supports de communication envisagés pour promouvoir la manifestation sont les suivants :

- Une carte-postale : document d'appel de la manifestation
- Un dépliant pour le Concours Jeunes talents
- Un document-programme de la manifestation : format livret
- Un sticker
- Un marque-page générique
- Une invitation à l'inauguration
- Un livret jeu ou guide visiteur pour l'exposition jeunesse
- Cartels d'exposition (x10)
- Panneaux de noms des stands (x60)
- Panneaux signalétiques des lieux (x10)
- Panneaux signalétiques pour identifier les auteurs en dédicaces (x20)
- Insertions publicitaires
- Affiches A4
- Affiches 30/40
- Affiches 40 x 60
- Affiches 70 x 100
- Affiches 120x176
- Affiches 8m2 Decaux
- Des flèches pour le parcours urbain
- Communiqué de presse de la manifestation
- Dossier de presse de la manifestation
- Production de certains habillages du site internet
- Bilan d'activité de la manifestation
- Création des logos ogos du festival 2020



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION GRAPHIQUE
DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE
DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

- Un sac « promo » de l'évènement ou autres produits dérivés

Il est à noter également qu'une déclinaison dématérialisée (site internet, newsletter...) sera réalisée en interne par le Service Communication de la Ville de Colomiers, sur la base de la ligne graphique retenue.

3.3. Phase 3 : suivi de réalisation

Le suivi de réalisation des supports de communication avec le Maître d'Ouvrage s'établira selon les éléments de mise en œuvre suivants :

- Le Maître d'Ouvrage pourra faire fabriquer les supports selon deux procédés : interne, externe.
- Une fois la sélection des fournisseurs effectuée, et validée par le Maître d'Ouvrage, le prestataire suivra la réalisation des supports.
- Dans le cas d'une fabrication des supports en externe, le prestataire sera l'interface des relations avec le fournisseur désigné, dans le cas d'un choix de fabrication en interne, le prestataire travaillera en collaboration avec le service culturel de la ville, qui assurera lui-même le suivi. Le graphiste échangera toutefois en direct avec l'imprimeur sur des points spécifiques (BAT, validation pour les impressions couleurs...)
- Les éléments de textes seront fournis par le Maître d'Ouvrage déjà saisis sans mise en forme.
- Les visuels seront fournis par mail par le Maître d'Ouvrage avec résolution 300 DPI ou sur support papier selon la consigne des artistes.
- Copyright obligatoire et visuels libres de droit (autorisations demandées par le Maître d'Ouvrage).
- L'échange des épreuves se fera par mail au format PDF, lisible sur PC.
- Le prestataire fournira les épreuves finales au service culturel de la Ville de Colomiers pour Bon A Tirer définitif.

ARTICLE 4 : CALENDRIER

- Phase 1 : remise des projets pour validation au plus tard 5 semaines à compter de la notification de la consultation.
- Phase 2 : rétroplanning à établir entre le prestataire et le Maître d'Ouvrage. BAT pour la carte d'appel au plus tard le 15 juin 2020.
- Phase 3 : rétroplanning à établir entre le prestataire, le Maître d'Ouvrage et l'imprimeur désigné par le Maître d'Ouvrage. Livraison de la carte d'appel au plus tard le 15 juillet 2020.

ARTICLE 5 : DOCUMENTS A REMETTRE

Le candidat remettra avec son dossier de candidature les documents suivants :

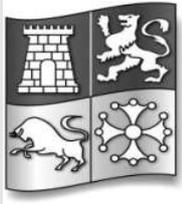
1/ un devis détaillé par phase (TTC)

2/ une note d'intention

3/ Une palette de ses travaux antérieurs sur des prestations similaires

4/ un RIB

Ces documents sont à envoyer au plus tard le 9 mars 2020.



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION GRAPHIQUE
DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE
DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 6 : REGLEMENT

Les factures émises par le Titulaire sont payables par virement. Les sommes dues seront ainsi versées dans les 45 jours à compter de la date de réception par la Commune de Colomiers des factures afférentes à la réalisation des études de chaque phase.

Les prestations incluses dans la présente consultation ne peuvent faire l'objet d'un règlement qu'après achèvement total de chaque phase et réception par le maître de l'ouvrage.

Toutefois ces prestations doivent être réglées avant l'achèvement, dans le cas où leur délai d'exécution est important afin que l'intervalle entre deux acomptes successifs n'excède pas 3 mois (article 12-23 du C.C.A.G.P.I). Dans ce cas, l'état périodique, établi par le Maître d'Ouvrage comporte le compte rendu d'avancement de l'étude, indique le pourcentage approximatif du délai d'avancement de leur exécution ; ce pourcentage, après accord du maître d'ouvrage, sert de base de calcul du montant de l'acompte correspondant.

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Amandine Doche // Programmation et coordination festival BD

amandine.doche@mairie-colomiers.fr

Tél : 05.61.15.24.13